

Quelles retombées d'une labellisation UNESCO ? Les cas de Lavaux et de l'urbanisme horloger

François H. Courvoisier

Professeur honoraire
HES-SO//Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21
CH-2000 Neuchâtel (Suisse)
francois.courvoisier@he-arc.ch
Tél. +41 78 880 38 68

Cécile Aguilleaume

Fondatrice et directrice
Kōmon Communication-Expériences
Case postale 959
CH-2301 La Chaux-de-Fonds (Suisse)
cecile.aguilleaume@komon.swiss
Tél. +41 79 151 54 86

Objectif de la recherche

Une décennie environ après l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, en 2007 pour le vignoble en terrasses de Lavaux, et en 2009 pour le patrimoine urbain horloger des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle (Suisse), cette recherche a pour but d'évaluer les retombées de ces labellisations sur ces deux sites, en termes de marketing touristique comme en termes de projets de développement.

Méthodologie

Cette recherche s'appuie sur la consultation de la littérature académique et professionnelle spécifique, en premier lieu sur l'importance des labels touristiques comme facteurs de crédibilité et de différenciation, puis sur une revue de presse et médias, ainsi que sur une dizaine d'entretiens avec les acteurs clés des deux sites étudiés, essentiellement des responsables municipaux, des gestionnaires de site et des responsables du tourisme. En outre, une comparaison de type benchmarking va être faite avec quelques autres sites comparables inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Arrière-plan bibliographique

Historiquement, le label a pour but de rassurer le consommateur sur la qualité des produits (Chameroy et Chandon, 2010). Le tourisme n'échappe pas à cela et, dès les années 1920, le guide Michelin donne des indications sur les sites touristiques incontournables et des étoiles aux meilleurs restaurants et hôtels. Par la suite, dans un souci de différenciation, les communes de France ont cherché à obtenir des labels nouvellement créés tels que : « plus beau village de France », « commune la plus

fleurie », etc. (Florent, 2011). Pour cet auteur, le label UNESCO est clairement un facteur d'attractivité et déclencheur de voyages culturels.

Pour Prud'homme et al. (2008), le Patrimoine mondial de l'UNESCO a été créé pour signaler et protéger des sites d'importance mondiale. Sa vocation n'a jamais été d'être un label touristique mais outre leur préservation, l'inscription peut avoir un impact socio-économique important pour ces sites et les régions sur lesquelles ils sont situés. Pour certains élus, figurer sur cette liste est donc la promesse d'un développement économique, d'activités et d'emplois. La relation entre inscription au patrimoine mondial et développement socio-économique est une hypothèse plausible, mais qui reste à vérifier, surtout avec des indicateurs quantitatifs fiables.

Quelques études, peu nombreuses, ont été menées pour essayer de cerner plus précisément le lien entre une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO et le développement socio-économique correspondant, notamment l'étude économétrique menée en France par Talandier (2008) qui vise à expliquer le développement de zones touristiques par diverses variables, dont l'inscription, afin d'examiner si elle a un pouvoir explicatif sur le développement.

Analyse préliminaire

Selon la revue de la littérature et les premiers entretiens réalisés, les impacts touristiques d'une labellisation UNESCO sont peu mesurables, excepté les visites guidées payantes et les lieux où l'on peut dénombrer des visiteurs, notamment en leur délivrant un billet d'entrée : c'est toute la difficulté pour les paysages culturels, comme les deux sites suisses étudiés, contrairement aux monuments. Dans les lieux labellisés étudiés, nous avons constaté qu'il existe une prise de conscience et une fierté des habitants, mais peu d'initiatives citoyennes pérennes et structurées font « vivre la labellisation » une fois celle-ci obtenue. Plusieurs contraintes, notamment architecturales, existent pour préserver un patrimoine naturel ou bâti tout en permettant aux habitants de continuer à y vivre et travailler.

Les menaces sur le patrimoine sont essentiellement les nouvelles constructions qui ne respectent pas le plan du site labellisé, les rénovations qui changent l'affectation originale des bâtiments et qui risquent de faire perdre sa substance à tout le site, ainsi que le manque de soutien politique et financier aux sites inscrits.

Notre recherche va aussi évaluer l'impact touristique de manifestations clés tenues en 2019 dans les sites étudiés : la célébration des 10 ans de l'inscription de l'urbanisme horloger (Le Locle et La Chaux-de-Fonds) et la Fête des Vignerons (Lavaux).

Limites de la recherche

Il s'agit d'une qualitative exploratoire menée pour l'instant auprès d'un nombre limité de décideurs et d'acteurs clés. Pour l'instant (avril 2020) il n'est pas possible d'interroger les visiteurs (non présents) et les habitants des sites concernés en raison de la crise sanitaire.

Pistes de recherche future

Pour la suite de cette recherche, nous prévoyons d'interroger un échantillon de visiteurs et d'habitants de deux sites suisses étudiés pour recueillir leurs impressions et leur vécu sur la labellisation UNESCO de leur site. Il sera également intéressant de voir si le label Unesco joue un rôle dans le choix de la visite de ces sites dans le contexte post-confinement et de limitation des déplacements, qui semble devoir perdurer ces prochains mois. De plus, il sera utile de procéder à un approfondissement des possibles indicateurs de fréquentation et d'image des sites étudiés. L'élargissement du benchmarking à un plus grand nombre de sites labellisés comparables, avec le retour d'expérience d'acteurs clés est aussi une piste de recherche envisagée.

Références préliminaires

Chameroy F. et Chandon J.-L. (2010). Les labels de qualité ont-ils des effets sur le comportement d'achat du consommateur ? *Actes de la 9e Conférence internationale des tendances du marketing*, Université Ca' Foscari et ESCP Europe, Venise.

Courvoisier F.H. et Aguilhaume C. (2010), Les Montagnes neuchâteloises, région créative en action, *Revue Espaces, Tourisme et Loisirs*, no. 283, juillet-août, p. 33-40.

Florent L. (2011), L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique, entre choix et contrainte, *Teoros*, vol. 30, no. 2, p. 17-27.

Leduc I., Bourdeau L. et Marcotte P. (2017), Valeurs attribuées au patrimoine mondial de l'UNESCO dans la promotion touristique. Le cas du quartier historique de Québec, *Teoros*, vol. 36, no. 1.

Lepage L. (2019), *Connaissance des visiteurs de l'arrondissement historique du Vieux-Québec quant au patrimoine mondial de l'UNESCO*, Mémoire de maîtrise en sciences géographiques, Université Laval, Québec.

Marcotte P. et Bourdeau L. (2008), L'industrie touristique et l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial : Attentes et déceptions, *Journée de recherche sur l'attractivité du territoire : Pratiques innovantes en matière culturelle et retombées économiques*, Ecole supérieure de commerce de Saint-Etienne, décembre.

Marcotte P. et Bourdeau L. (2012), Is the World Heritage Label Used as a Promotional Argument for Sustainable Tourism ? *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development*, vol. 2, no. 1, p. 80-91.

Prim-Allaz I., Ricard L., Courvoisier F., Dreyer A. et Khadir-Poggi Y. (2008), L'impact des signes de qualité dans le choix d'une destination touristique et dans les choix effectués une fois arrivé à destination, *Actes des 13e Journées de recherche en marketing de Bourgogne*, CERMAB, Université de Bourgogne, Dijon.

Prud'homme R., Gravari-Barbas M., Jacquot S., Tallandier M., Henri-Nicot B. et Odzirlik B. (2008), *Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial : trois études*. Unpublished report prepared for the UNESCO World Heritage Committee. Available from the authors of this study.

St-Pierre M. (2019), Les liens entre la patrimonialisation et l'événementiel : une étude de cas du site patrimonial du Vieux-Québec, *Actes du colloque international d'études supérieures en tourisme (CIEST)*, Université Laval, Charlevoix.

Tallandier M. (2008). *Le classement UNESCO favorise-t-il l'activité touristique et le développement économique local ? Une étude économétrique du cas de la France*. Papier présenté dans le cadre du Colloque UNESCO (Centre du patrimoine mondial), septembre.